

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

LE 22 NOVEMBRE 2006

Cent quatrième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 22^e jour de novembre 2006 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Huguette Cardinal, Josiane Fabry, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Lise Soutière et Lynda Tessier.

Mesdames les commissaires-parents : Johane Corbin et Manon Côté

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Monsieur Jean-Paul Jacques, directeur du Service des ressources financières;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Monsieur François Lafortune, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information.

Absences Mesdames et monsieur les commissaires : Claudette Cardinal-Thibodeau, Johanne Ouellette Langlois, Micheline Sauvé et Michel Aerts.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente ouvre la séance.

02. VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

Madame Andrée Bouchard s'assure de la conformité de la procédure de convocation de la présente séance extraordinaire et constate que ladite procédure a été respectée.

03. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 06.11.22
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté unanimement.

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance.
02. Vérification de la conformité de la procédure de convocation.
03. Adoption de l'ordre du jour.
04. Période de questions du public.
05. Nomination à la direction générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.
06. Levée de la séance.

Adopté unanimement.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Yves Bédard, président de l'association des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement de Champlain (ADEC) fait lecture d'une lettre transmise aux membres du Conseil des commissaires, par laquelle les membres de ladite association manifestent leur insatisfaction quant au processus de sélection mis en place, pour le choix de la personne à être nommée à la direction générale de la Commission scolaire. Monsieur Bédard précise toutefois que cette démarche de l'association ne vise aucunement le choix de la candidate retenue.

Monsieur Claude Gauthier demande également certaines précisions sur le processus ayant mené à la nomination de la direction générale.

05. NOMINATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

Considérant le départ à la retraite du directeur général, monsieur Pierre Buisson;

Considérant le mandat donné au comité de sélection;

Considérant le profil recherché pour le poste à la direction générale;

Considérant autant le profil de compétences produit par nos consultants que le résultat de l'entrevue avec la candidate avec le comité de sélection;

Considérant la recommandation unanime du comité de sélection;

Considérant que la candidate répond aux critères du profil établi;

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

De nommer madame Claude Boivin, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, et ce, à compter du 15 janvier 2007.

Madame Huguette Cardinal demande le vote sur cette proposition :

Ont voté pour :

Mesdames et messieurs : François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Josiane Fabry, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Lise Soutière et Lynda Tessier.

A voté contre :

Monsieur Réjean Bessette

Abstention :

Madame Huguette Cardinal.

Pour : 15 Contre : 1 Abstention : 1

Adopté à la majorité.

HR 06.11.22
002

HR 06.11.22
003

06. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la séance soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL